



Règlement du concours de dictée

Réservé aux apprenants de français

Article 1 : Objet et thème du concours

Dans le cadre des célébrations de la semaine de la Francophonie au Laos, un concours de dictée est organisé à l'Institut Français du Laos à Vientiane et à Luang Prabang.

Le concours aura lieu le samedi **14 mars 2020 à 10h00** dans les locaux de l'Institut français à **Luang Prabang** pour les étudiants de l'IF et les apprenants de français.

Ce concours a pour objectif d'identifier le/la candidat(e) qui aura commis le moins de fautes d'orthographe.

Article 2 : Modalité de participation

Le concours est gratuit et ouvert à tous. L'inscription se fait en déposant son bulletin d'inscription à l'accueil avant le 7 mars.

Chaque participant ne peut s'inscrire que dans une seule catégorie : niveau A2, B1 ou B2.

Article 3 : Modalités du concours

Les copies devront être rédigées à l'encre noire ou bleue.

Pour une même épreuve, un code de correction unique sera appliqué. Les fautes de grammaire et d'orthographe comptent pour un point. Les fautes d'accent (à l'exception des accents grammaticaux), les fautes de tiret et de majuscule comptent pour un demi-point. Plusieurs fautes peuvent être comptabilisées par mot.

Article 4 : Droit d'image

En s'inscrivant au concours, chaque candidat autorise l'organisateur à filmer/prendre des photos lors de la manifestation et à l'utiliser gratuitement sur tout support de communication.

Article 5 : Désignation des gagnants

Le jury français sera composé d'au moins 2 personnes.

Le jury est souverain. Aucune réclamation ne sera admise.

En cas d'égalité à l'issue de la correction, c'est le candidat le plus jeune qui sera déclaré vainqueur.

Article 6 : Prix à gagner et remise des lots

Les gagnants de chaque catégorie recevront leur lot le 21 mars.

Les lots gagnés ne pourront être ni négociés, ni échangés contre-valeur par l'organisateur. Les gagnants autorisent l'organisateur à publier sur tout support de communication les noms des gagnants et de leur établissement.

Article 7 : Acceptation du règlement

Le simple fait de participer au présent concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement et de ses résultats.



INSTITUT
FRANÇAIS
LAOS ສະຖາບັນຝຣັ່ງ

CONCOURS DE DICTEE

Bulletin à retourner avant le 7 mars 2020 :
à l'accueil de l'Institut français à Luang Prabang

INSCRIPTION DES CANDIDATS APPRENANTS DE FRANCAIS

CATEGORIE : niveau A2 niveau B1 niveau B2

Elève de (préciser la classe ou le niveau) :

.....

Je, soussigné(e),

NOM Prénom : Mademoiselle / Monsieur ..

.....

Courriel :

.....@.....

Téléphone personnel : +856.....

WhatsApp : +856.....

certifie avoir pris connaissance du règlement du concours et en accepter les conditions.

Signature :